

locale

commerce

Des bons d'achat disponibles en ligne

J.-R.



Depuis le début de la crise, des aménagements ont permis à certains commerces de reprendre une activité partielle. À Condom, le fleuriste Gerbert est de ceux qui bénéficient de ces mesures. « Je peux répondre à des commandes en ligne ou par téléphone, dont j'assure les livraisons, sans contact. Les gens paient en ligne ou en déposant un chèque dans la boîte aux lettres du magasin. Depuis la semaine dernière, je reçois des appels. Il y a des commandes pour des sépultures, mais aussi pour des anniversaires. J'ai également vendu quelques orchidées pour Pâques », explique l'artisan.

Certains ne peuvent s'inscrire dans cette formule. Ils restent fermés mais bénéficient depuis peu d'une réponse partielle à la fonte de leur trésorerie, grâce à la mise en place de plates-formes dédiées à l'acquisition de bons d'achat. C'est le cas des cafés et restaurants (site : j'aime mon bistrot) mais également des commerces de détail ou les salons et instituts (site : soutien-commerces-artisans.fr).

Un soutien financier

Sur le site dédié aux artisans et commerçants, la recherche via le mot-clé « condom » permet de découvrir les professionnels de la ville inscrits, une demi-douzaine pour

l'instant. « Les gens peuvent acheter un bon pour une valeur minimum de 20 €, explique l'esthéticienne Nathalie Campa, elle-même présente sur la plate-forme. Les bons d'achat seront valables jusqu'en décembre ». La somme payée par le client est immédiatement versée au commerçant, sans commission. « Chacun peut présenter la plate-forme via son fichier clients et, outre la page Facebook de l'association des commerçants et artisans (l'ACC), des liens vont être proposés depuis les sites de la mairie, de la communauté de communes, de l'office de tourisme ou encore de la CCI », explique Nathalie.

Lancé le 23 mars dernier, le site a déjà reçu plus de 400 inscriptions de commerçants de 70 villes de France et cumule plus de 20 000 € de commandes de bons d'achat.

J.-R.